



DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version / Date Crédation: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 6507-02 JUIL 2025
**PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
 OUVERT N°020/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/04/2025 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04)
 LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES POUR LA MODERNISATION ET L'AUGMENTATION DES
 CAPACITES DES USINES DE KAELE ET DE NGONG**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°020/25/AOIO/SDCC/CIPM du 14/04/2025 pour la fourniture de quatre (04) lots de matériels électriques pour la modernisation et l'augmentation des capacités des usines de Kaélé et de Ngong.

Considérant La Lettre N°030/25/SDCC/CIPM du 30 mai 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les sociétés ci-après, sont retenues comme adjudicataires des contrats relatifs à la consultation susmentionnée :

LOTS	SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS TTC EN FCFA	DELAIS DE LIVRAISON
1		211 495 480	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	RW KING BP : 4022 DOUALA	34 246 287	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3		62 388 693	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
4	GLOBAL SERVICES CHALLENGE BP : 5688 DOUALA	60 503 029	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MHAM: CCK/BAYE

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000014611

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Gestion de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Responsable en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification



**COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION**

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-19
Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021
Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 6508 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 02 JUIL 2025
 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°020/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/04/2025 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE MATERIELS ELECTRIQUES POUR LA MODERNISATION ET L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES DE KAELE ET DE NGONG

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Le résultat d'attribution des contrats relatifs à l'Appel d'Offres International Ouvert N°020/25/AOIO/SDCC/CIPM du 14/04/2025 pour la fourniture de quatre (04) lots de matériels électriques pour la modernisation et l'augmentation des capacités des usines de Kaélé et de Ngong se présente ainsi qu'il suit :

LOTS	SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS TTC EN FCFA	DELAIS DE LIVRAISON
1	RW KING BP : 4022 DOUALA	211 495 480	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		34 246 287	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3		62 388 693	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
4	GLOBAL SERVICES CHALLENGE BP : 5688 DOUALA	60 503 029	180 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement des contrats correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot 1	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT	CLASSEMENT
Fourniture de câbles électriques rigides en cuivre	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	227 190 569	2 ^{ème}
	GEC	252 151 382	3 ^{ème}
	SDS	313 033 397	4 ^{ème}
	UNIVERSAL ELECTRIQUE	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence du récépissé de consignation de la caution de soumission délivré par la CEDEC)	
	KAAZAN SARL	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non-conformité et absence de certaines caractéristiques techniques)	

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilière RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification



**COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION**

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-19
Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021
Page 1 sur 1

	MAJESTIC CHALLENGE & SERVICES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agreement ou d'autorisation du fabricant LAPPpolicabos)
--	--	--

Lot 2	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT	CLASSEMENT
Fourniture des chemins de câble	NEXA INDUSTRIES	48 060 135	2 ^{ème}
	UNIVERSAL ELECTRIQUE	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence du récépissé de consignation de la caution de soumission délivré par la CEDEC)	
	MAJESTIC CHALLENGE & SERVICES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation du fabricant Pemsa)	
	WESTERN COMMODITIES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation du fabricant Pemsa)	
	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation du fabricant Pemsa)	

Lot 3	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT	CLASSEMENT
Fourniture d'accessoires de câblage	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	104 323 776	2 ^{ème}
	UNIVERSAL ELECTRIQUE	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence du récépissé de consignation de la caution de soumission délivré par la CEDEC)	
	MAJESTIC CHALLENGE & SERVICES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absente)	
	INTELLIGENTSIA	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant)	
	MARCO SOLAIRE	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation des fabricants PHOENIX CONTACT et Legrand)	
	SDS	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation des fabricants Schneider et PHOENIX CONTACT)	
	KAAZAN SARL	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (expirée)	

Lot 4	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT	CLASSEMENT
Fourniture d'appareillages de commande et protection	RW KING	66 295 020	2 ^{ème}
	UNIVERSAL ELECTRIQUE	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence du récépissé de consignation de la caution de soumission délivré par la CEDEC)	

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tel. 227 10 88, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tel & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tel : 33(0)1 42 99 53 90 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification



**COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION**

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-19
Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021
Page 1 sur 1

MAJESTIC CHALLENGE & SERVICES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation du fabricant Legrand)
INTELLIGENTSIA	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (expirée)
MARCO SOLAIRE	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (absence de certaines caractéristiques techniques)
WESTERN COMMODITIES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence d'agrément ou d'autorisation du fabricant Schneider)
KAAZAN SARL	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (expirée)

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives


 Le Directeur Général,


MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion
 SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA
 Registre du Commerce & de Crédit Mobilière RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146II

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

 Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
 Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

 BUREAU VERITAS
 Certification
